



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

ATTRI2

SIGNATURE DE L'ACTE SPECIAL PRESENTE AU STADE DU DEPÔT DE L'OFFRE¹

Lors du dépôt d'une offre, un soumissionnaire peut présenter un sous-traitant. La présentation du sous-traitant à ce stade se fait par le biais d'un acte spécial, dont le formulaire DC4 constitue un modèle non-obligatoire. Alors que sa signature était exigée du soumissionnaire et du sous-traitant proposé, leur signature n'est plus aujourd'hui requise qu'au stade de l'attribution du marché public.

Le formulaire ATTRI2 est un modèle qui peut être utilisé par l'acheteur, s'il le souhaite, pour, en parallèle de l'utilisation du formulaire ATTRI1, obtenir ces signatures.

Il est conseillé aux acheteurs de renseigner les différentes rubriques de ce formulaire avant de l'adresser à l'attributaire. Ce dernier retourne l'ATTRI2, permettant à l'acheteur de le signer à son tour. Le formulaire ATTRI2 sera à envoyer à l'attributaire en même te

A - Identification de l'acheteur

■ Désignation de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'[article R. 2191-59](#) du code de la commande publique, auquel renvoie l'[article R. 2391-28](#) du même code (nantissements ou cessions de créances) :
(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

B - Objet du marché public

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante Toutefois, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par la présente déclaration de sous-traitance.)

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

C - Objet de la déclaration du sous-traitant

La déclaration de sous-traitance constitue une annexe à l'offre du soumissionnaire.

D - Identification du soumissionnaire du marché public

■ *Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :*

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

- Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

- Adresse électronique :

- Numéros de téléphone et de télécopie :

- Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

- Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

E - Identification du sous-traitant

■ *Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :*

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

- Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

- Adresse électronique :

- Numéros de téléphone et de télécopie :

- Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

■ Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

■ Le sous-traitant est-il une micro, une micro, petite ou une moyenne entreprise au sens au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003](#) concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens [de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996](#) n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat ([Art. R. 2151-13](#) et [R. 2351-12](#) du code de la commande publique) ?

Oui ;

Non.

■ Pour les marchés publics de défense ou de sécurité passés par les services du ministère de la défense uniquement **et** à condition que le marché public concerné soit un marché public de service ou de travaux ou un marché public de fournitures nécessitant des travaux de pose ou d'installation ou comportant des prestations de service ([article R. 2393-33](#) du code de la commande publique), le sous-traitant est-il lié au titulaire ?

Oui ;

Non.

■ Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant

(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. En MDS, joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant. Pour les autres marchés publics, ce document sera à fournir à la demande de l'acheteur.)

■ Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct ([article R. 2193-10](#) ou [article R. 2393-33](#) du code de la commande publique) :
(Cocher la case correspondante.) Non Oui

F - Nature et prix des prestations sous-traitées.

■ Nature des prestations sous-traitées

■ Montant des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant

a) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

- Taux de la TVA :
- Montant maximum HT :
- Montant maximum TTC :

b) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de travaux sous-traités relevant du [2 nonies de l'article 283 du code général des impôts](#) :

- Taux de la TVA : auto-liquidation (la TVA est due par le titulaire)
- Montant maximum hors TVA :

■ **Montant des sommes payées au sous-traitant lorsqu'il ne bénéficie pas du paiement direct :**

a) Montant maximum des sommes payées au sous-traitant dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

- Taux de la TVA :
- Montant maximum HT :
- Montant maximum TTC :

b) Montant maximum des sommes payées au sous-traitant dans le cas de travaux sous-traités relevant du [2 nonies de l'article 283 du code général des impôts](#) :

- Taux de la TVA : auto-liquidation (la TVA est due par le titulaire) :
- Montant maximum hors TVA :

■ **Modalités de variation des prix :**

G - Conditions de paiement

■ **Compte à créditer :**

(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal s'il n'a pas été fourni avec le DC4.)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

■ **Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :**

■ Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance : Non Oui
(Cocher la case correspondante.)

H - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public

(Cocher les cases correspondantes.)

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues dans les conditions prévues à l'[article R. 2193-22](#) ou à l'[article R. 2393-40](#) du code de la commande publique, en produisant en annexe du présent document :

- l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,
OU
 une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité, dans les conditions prévues à l'[article R. 2193-22](#) ou à l'[article R. 2393-40](#) du code de la commande publique., qui est joint au présent document ;

OU

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

I - Signatures

A _____, le _____

A _____, le _____

Le sous-traitant :

Le soumissionnaire :

